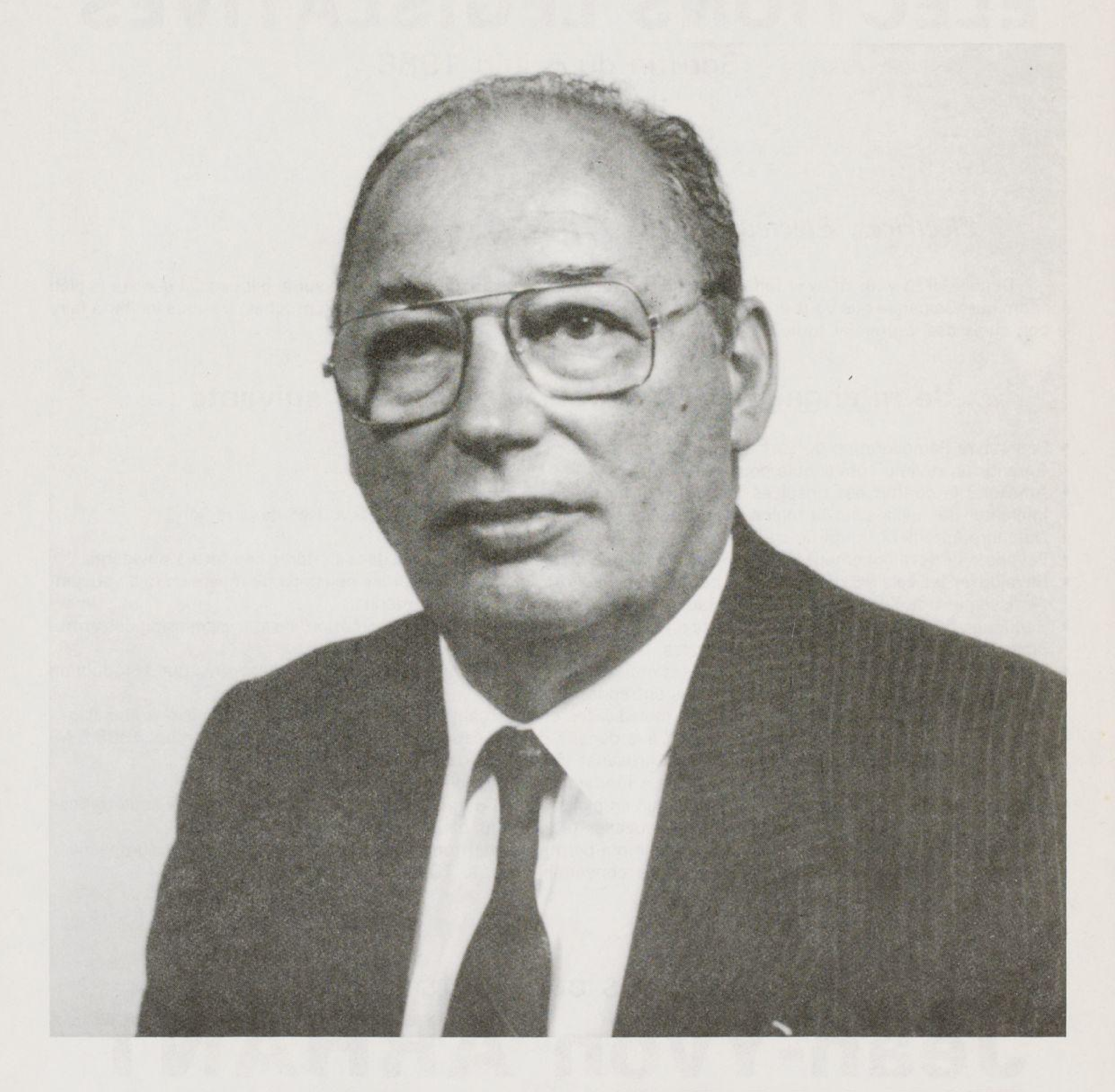
CANDIDAT CENTRISTE POUR L'OUVERTURE



Jean-Yvon ARHANT

Ancien Membre de Cabinets Ministériels

Ancien Conseiller Municipal à Kerbors

Adjoint Commercial à la Direction Exportation des Avions Marcel DASSAULT (retraité)

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Département des Côtes-du-Nord

5[e] CIRCONSCRIPTION (Lannion-Paimpol)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 5 juin 1988

Electrices, Electeurs,

Depuis 1973 vous m'avez fait confiance en m'adressant divers problèmes tant sur le plan social que sur le plan économique. Je pense que vous êtes satisfaits de mon action et que le scrutin du 5 juin prochain va vous inciter à faire le bon choix dès le premier tour.

Je m'engage à lutter pour les objectifs suivants :

- Poursuivre l'amélioration du sort des personnes âgées.
- Garantir un revenu convenable pour tous.
- Améliorer le confort des hospices pour les vieillards.
- Implanter des usines sur la région pour créer des emplois sur les secteurs défavorisés de la région.
- Défendre âprement l'outil de travail des marins-pêcheurs.
- Favoriser le développement de C.A.P. et B.E.P. dans les écoles maritimes dans l'intérêt des futurs navigants.
- Revaloriser les salaires des marins et par là-même les pensions (60 % pour les pensions de réversion des veuves). Abaissement de l'âge de la retraite à taux plein à 50 ans pour tous les marins.
- Réduction générale et durable des impôts en faveur de l'investissement, de la création, de la transmission des entreprises agricoles, industrielles, commerciales, d'artisanat et des services.
- Révision des mécanismes de la taxe professionnelle qui pénalise l'emploi et l'investissement ainsi que la réduction progressive des charges qui pèsent sur les entreprises.
- Révision du système de retraite et régime maladie des commerçants, des artisans, et des professions libérales.
- Limitation des grandes surfaces par rapport à la densité de population ; ma lettre en date du 23 mars 1988 à M. CHAVANES, Ministre du Commerce et de l'Artisanat (001942 du 22 février 1988).
- Réaffirmer la liberté de l'enseignement, valeur fondamentale des lois de la République.
- Suppression des T.U.C. et des S.I.V.P. pour un emploi stable et durable en reprenant les fabrications sous-traitées à l'étranger ainsi que la mise en œuvre de nouvelles fabrications dans nos entreprises.
- Mise en place d'une nouvelle politique agricole qui permettra d'affronter honorablement nos voisins européens.
- Adapter nos infrastructures en vue de recevoir convenablement le TOURISME ETRANGER.

Vu, les candidats :

Jean-Yvon ARHANT

SUPPLÉANT

Maurice GUILLOU

Maître d'Education Maritime

Le Questel - PLOUEZEC

Imp. Claude HERCOUËT - LAMBALLE - Tél. 96 31 27 47